

21 juillet 2016

## Congé civique dans la Ville de Brampton

L'Hôtel de Ville de Brampton sera fermé le lundi 1<sup>er</sup> Août pour le Congé civique. En conséquence, plusieurs services municipaux ne seront pas offerts ou le seront à des niveaux de service réduits. Les résidents ne pourront pas présenter de demandes pour des permis de mariage, payer leurs amendes de stationnement ou demander un permis de construction en personne pendant cette période. Pour les options en ligne, veuillez visiter [www.brampton.ca](http://www.brampton.ca)

Plusieurs services seront offerts comme d'habitude, y compris : Le service d'incendie et d'urgence et les services responsables de l'application des règlements municipaux. Pour plus d'informations sur les changements aux services ou fermetures à de la Ville de Brampton, veuillez appeler le 311 ou visiter le site [www.brampton.ca](http://www.brampton.ca)

### Services de Brampton Transit

L'horaire de Brampton Transit pendant la fin de semaine du Congé civique sera le suivant :

- Vendredi 29 juillet : Service régulier de jour de semaine
- Samedi 30 juillet : Service régulier du samedi
- Dimanche 31 juillet : Service régulier du dimanche
- Lundi 1<sup>er</sup> août : Service du dimanche/Service des jours fériés

Les magasins de Brampton Transit seront fermés le 1<sup>er</sup> août.

Pour de l'information sur les itinéraires et les horaires, appelez au 905-874-2999 ou visitez le site [www.bramptontransit.com](http://www.bramptontransit.com) et utilisez « Next Ride » pour de l'information en temps réel sur le prochain autobus. Vous pouvez visualiser l'information concernant le prochain autobus sur un téléphone intelligent ou un autre appareil mobile en allant à [nextride.brampton.ca](http://nextride.brampton.ca)

### Parcs et activités récréatives

La plupart des installations récréatives sont ouvertes la fin de semaine du Congé civique. Veuillez appeler votre centre récréatif local, le 311 ou visiter le site [www.brampton.ca](http://www.brampton.ca) pour confirmer l'horaire des activités.

Le bureau d'administration des activités récréatives sera fermé le 1<sup>er</sup> août.

### Sécurité en matière de feux d'artifice

Aucun feu d'artifice n'est prévu à Brampton la fin de semaine du Congé civique.

Le Congé civique n'est pas l'un des quatre jours de l'année où les gens sont autorisés à faire des feux d'artifice dans la Ville de Brampton. Pour plus d'information, appelez le 311 ou visitez le site [www.brampton.ca/règlements](http://www.brampton.ca/règlements)

-30-

### CONTACT MÉDIA

Natalie Stogdill  
Coordonnatrice média  
Ville de Brampton  
905-874-3654 | [natalie.stogdill@brampton.ca](mailto:natalie.stogdill@brampton.ca)